



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

COAG Comité de l'agriculture

Le moteur du
programme
de la FAO
en matière
agricole



Le Comité de l'agriculture *moteur du programme de la FAO en matière agricole*

Depuis sa création en 1971, le Comité de l'agriculture joue un rôle majeur et influent auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et il a guidé son action tandis que la production alimentaire mondiale connaissait un développement exceptionnel et de forts bouleversements. En tant que principal comité technique consultatif de la FAO sur l'agriculture, il donne à l'Organisation des conseils stratégiques sur nombre de défis auxquels elle est confrontée, notamment l'utilisation sans risque des pesticides, la parité hommes-femmes, la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la durabilité, la gestion des ressources naturelles, et bien d'autres encore.

En janvier 2012, la FAO a engagé un grand processus de modernisation et de transformation afin d'être mieux à même de répondre aux nouveaux défis, toujours plus nombreux, qu'elle est amenée à relever. L'objectif était d'améliorer la mise en œuvre et l'impact des programmes de la FAO au niveau des pays et de garantir que sa base mondiale de connaissances permette d'obtenir des changements tangibles au niveau des politiques et des pratiques qui bénéficient aux agriculteurs pauvres.

Dans le cadre de ce processus, le Comité de l'agriculture aide la FAO à mieux remplir son mandat en donnant des avis techniques sur des sujets comme l'intensification durable de la production végétale et animale ou la gestion des ressources en terre et en eau dans le contexte du changement climatique. Le Comité met également en lumière le rôle de l'agriculture non seulement comme source de denrées alimentaires, mais aussi comme fournisseur de moyens d'existence pour des millions de petits agriculteurs et leurs familles partout dans le monde.

Tout au long de ce processus de transformation stratégique, la FAO a été à l'écoute de ses États Membres et le Comité de l'agriculture a constitué l'un des plus importants lieux de débats pour des discussions stratégiques et éclairées. Ce rôle déterminant, bien que discret, est à l'image du fonctionnement du Comité ces quarante dernières années.

Cette brochure présente un tableau détaillé des résultats qu'ont obtenus au cours de cette période les États membres du Comité de l'agriculture, à force d'efforts inlassables, et montre en quoi leurs réalisations ont guidé le choix des priorités de la FAO en matière agricole.

Et pour l'avenir, Il ne fait aucun doute que le Comité de l'agriculture se fera le chef de file de la mise en œuvre des objectifs stratégiques, et qu'il continuera à donner des avis stratégiques sur les questions prioritaires, telles que la sécurité alimentaire pour tous, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les pratiques agricoles non durables.

Maria Helena Semedo
Directrice générale adjointe
Coordinatrice, Ressources naturelles
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Le Comité de l'agriculture *en bref*



En vertu de l'Acte constitutif de la FAO, le Conseil de l'Organisation est assisté et conseillé par huit comités, dont le Comité de l'agriculture. Les travaux de ces comités peuvent mener à des actions formelles du Conseil - et dans certains cas de la Conférence - ayant un impact majeur sur les activités de l'Organisation, y compris au niveau mondial.

La toute première session du Comité de l'agriculture donne un bon exemple de la force tranquille et de l'influence qu'il exerce, lorsque dans son rapport inaugural au Conseil de novembre 1972, le Comité a recommandé à la FAO de «s'attacher au développement de l'industrie des semences afin d'accélérer le développement efficace des essais variétaux, de la production des semences, du contrôle de la qualité et de la distribution des semences».

Le Conseil a fait sienne la recommandation du Comité, assurant que la priorité était donnée aux activités relatives aux semences afin de renforcer les travaux concernant le

développement de l'industrie des semences, notamment en vue d'améliorer la formation en matière de technologie des semences. Un tel soutien a très certainement participé au succès de la Révolution verte en Asie, continent qui, à cette même période du début des années 70, s'efforçait de diffuser les semences de ses premières variétés de riz. La suite appartient à l'histoire, et les États membres du Comité se sont attelés à d'autres défis et enjeux auxquels doit faire face l'agriculture mondiale.

Cette brochure présente certains aspects des activités menées par le Comité de l'agriculture ces quarante dernières années, s'agissant en particulier de recenser et d'adopter des pratiques optimales et des normes, de s'occuper de problèmes majeurs auxquels fait face l'agriculture mondiale, de donner des avis stratégiques sur la gestion des ressources naturelles et de réaliser des prévisions sur les tendances futures.

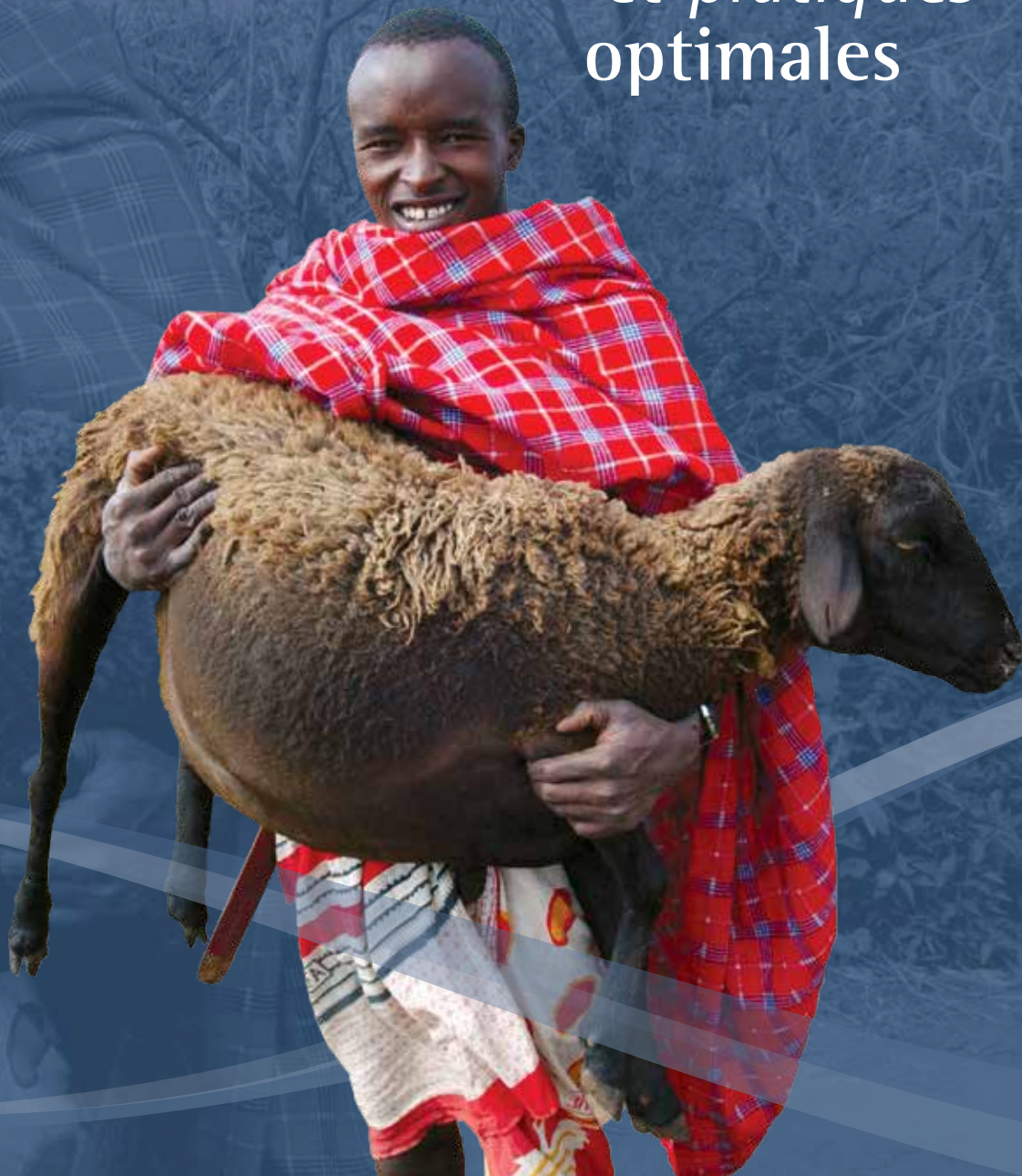
Le mandat du Comité de l'agriculture

En tant que principal comité consultatif technique de la FAO sur l'agriculture, le Comité de l'agriculture s'acquitte des fonctions:

- examiner les principaux problèmes en matière de nutrition et d'agriculture et proposer une action concertée de la part des États Membres de l'Organisation;
- donner des avis au Conseil et au Directeur général de la FAO sur les activités liées à l'agriculture, l'élevage, la sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la gestion des ressources naturelles, en mettant l'accent sur tous les aspects sociaux, techniques, économiques, institutionnels et structurels du développement agricole et rural en général;
- examiner des questions spécifiques liées à l'agriculture, l'alimentation et la nutrition qui lui sont soumises.

Le Comité de l'agriculture adresse également des avis et des recommandations, d'une part à la Conférence de la FAO, sur la politique agricole mondiale et les questions de réglementation et, d'autre part, au Conseil de la FAO, sur les questions liées aux priorités, programmes et budgets de l'Organisation.

Normes *et pratiques* optimales



Codex: des aliments sains et de qualité pour tous

En tant qu'organe chargé de gérer l'élaboration des normes alimentaires mondiales, la Commission du Codex Alimentarius (Codex) est au centre de débats planétaires sur de nombreux enjeux cruciaux comme la biotechnologie, les pesticides, les additifs alimentaires et les contaminants. Elle s'efforce en tout temps d'obtenir un consensus sur les normes qu'elle élabore bien qu'il soit très difficile de concilier un si grand nombre de nations.

Les États membres du Comité de l'agriculture ont exprimé à maintes reprises leur soutien au Codex, via des déclarations du Comité. En 1999, en particulier, ils sont convenus que le Codex constituait l'instance appropriée pour élaborer les normes en matière d'agriculture biologique et d'organismes génétiquement modifiés. Plus récemment, dans un document présenté en 2012, le Comité a été informé qu'il était capital que la FAO et l'Organisation mondiale de la santé continuent de fournir en temps opportun des avis scientifiques de grande qualité au programme du Codex. En retour, le Comité proposait

au Conseil que les activités normatives du Codex soient intégrées dans les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO.

Aider les agriculteurs à obtenir ce dont ils ont besoin: des semences des variétés les plus performantes

La sécurité alimentaire dépend fortement de l'accès des communautés agricoles aux semences. C'est pour cette raison que le Comité de l'agriculture a toujours mis l'accent sur la production des semences et la diffusion des variétés améliorées. Il a activement soutenu le développement des systèmes semenciers à l'aube de la Révolution verte en Asie au début des années 70. Plus récemment, en réaction à la crise des prix alimentaires de 2008 - lorsque les cours mondiaux du blé, du riz et d'autres denrées de base ont connu une forte hausse - le Comité a aidé la FAO à mettre en place des systèmes semenciers plus durables et efficaces dans les pays en développement. En Afrique, ce soutien a conduit à l'élaboration du Programme semences et biotechnologies pour l'Afrique de l'Union africaine,

Impact sur le terrain

L'Amérique centrale compte quelque deux millions de petites exploitations familiales dont les principales cultures vivrières sont les haricots et le maïs. Or, de nombreux agriculteurs n'arrivent pas à sortir de l'extrême pauvreté car ils n'ont pas accès à des semences de qualité - ou semences certifiées - et leurs récoltes sont donc systématiquement mauvaises.

Pour répondre à ce problème, la FAO a lancé en 2010 «Des semences pour le développement», un projet qui visait à soutenir l'établissement d'associations de producteurs de semences et à dispenser des formations pour améliorer la qualité et favoriser une exploitation commercialement viable des entreprises.

Ce projet a eu des répercussions considérables sur la sécurité alimentaire dans la région. En décembre 2012, les entreprises encadrées par le projet avaient produit plus de 6 100 tonnes de semences de haricots d'excellente qualité et 754 tonnes de semences de maïs de qualité, soit suffisamment pour planter plus de 120 000 hectares de haricots et 67 000 hectares de maïs.

Un grand nombre d'agriculteurs ayant planté ces semences ont doublé leurs rendements, produisant assez de haricots pour nourrir plus de 458 000 familles et assez de maïs pour plus de 188 000 familles.



qui proposait un cadre stratégique pour favoriser le développement du secteur semencier sur ce continent.

Promouvoir une agriculture plus propre et plus verte

À l'heure actuelle, l'un des plus grands défis que l'agriculture doit relever est de réduire son impact sur l'environnement, la priorité étant de limiter l'utilisation de pesticides. Le Comité de l'agriculture y travaille depuis de nombreuses années, en participant à l'orientation du programme de développement durable au sein de la FAO, et en favorisant la mise en place d'une approche écosystémique de la production agricole, qui passe notamment par la lutte intégrée contre les ravageurs.

Le Comité a également contribué à l'élaboration de normes internationales sur les pesticides en participant aux révisions du Code de conduite international sur la gestion des pesticides, et en entretenant des liens étroits avec le Secrétariat de la Convention de Rotterdam, dont relève le commerce des pesticides. Lors d'une réunion tenue en 2012, le Comité a passé en revue les derniers changements apportés au Code, et il a mis en place un processus consultatif plus efficace qui a abouti à l'adoption du Code révisé par les organes directeurs de la FAO, en 2013.

Protéger les plantes des ravageurs et des maladies

Le Comité de l'agriculture et ses États membres appuient depuis de nombreuses années les activités cruciales de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). L'élaboration et l'adoption continues de normes internationales pour les mesures phytosanitaires sont essentielles au succès de la CIPV. L'application de ces mesures est tout aussi importante pour la sauvegarde des ressources végétales, grâce au renforcement des capacités, à l'échange de l'information et au règlement des différends. Lors de sa session de 2012, le Comité a, là aussi, mis en lumière les travaux de la CIPV et a recommandé qu'ils soient intégrés dans les nouveaux objectifs stratégiques de la FAO.

En matière de lutte contre le criquet pèlerin, le Comité a clairement démontré qu'il pouvait aider les États à répondre à des problèmes régionaux en mettant à leur disposition une tribune technique. Alors que de nombreux pays continuent d'utiliser des pesticides pour lutter contre ce fléau, le Comité a soutenu en 2005 la mise en place d'une nouvelle stratégie préventive à l'aide du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) de la FAO.

EMPRES promeut la maîtrise des espèces nuisibles et des maladies et la lutte contre celles-ci, grâce à une coopération internationale qui associe alerte précoce, réaction rapide, coordination et renforcement des capacités. En septembre 2013, la FAO a lancé une campagne de lutte préventive contre le criquet à Madagascar, où une invasion acridienne menaçait la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de 13 millions d'individus, soit près de 60 pour cent de la population de l'île.

Dans un domaine connexe, et suite à l'approbation du Conseil de la FAO, le cinquième Objectif stratégique de l'Organisation porte sur le renforcement «de la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise» notamment «des situations d'urgence dans la chaîne alimentaire (par exemple, les ravageurs et les maladies transfrontières des plantes, des forêts, des animaux et des ressources aquatiques et les zoonoses)».

Tenir compte de la croissance du secteur de l'élevage

En 2005, le Comité de l'agriculture faisait partie des premières instances internationales à s'intéresser à l'importance croissante du secteur de l'élevage du point de vue de ses besoins en terres et en aliments, de la hausse de la consommation de produits d'origine animale, et du développement durable. Après réception d'un rapport intitulé «Le secteur de l'élevage à l'heure de la mondialisation: incidence des marchés en mutation», le Comité a reconnu la nécessité d'améliorer le programme de renforcement des capacités de la FAO pour aider les pays en

développement à tirer parti de la mondialisation du secteur de l'élevage, tout en atténuant ses incidences négatives.

En juin 2010, le Comité a demandé à la FAO d'étudier la possibilité d'œuvrer en faveur d'un développement plus durable du secteur de l'élevage. Il en a résulté un partenariat multipartite nommé «Programme mondial pour un élevage durable», qui a par la suite été adopté par le Comité, en mai 2012. Ce programme occupe désormais une place centrale dans les efforts déployés par la FAO pour assurer le développement durable du secteur de l'élevage.

Réduire les pertes après récolte

En 2010, les États membres du Comité de l'agriculture sont convenus qu'il fallait accorder davantage d'attention à la réduction des pertes après récolte. Cette décision a suivi une décennie de considérable évolution du secteur alimentaire: jusque-là dominé par des exploitations familiales et par de petites entreprises relativement indépendantes, il fait désormais place à des sociétés plus importantes, d'envergure mondiale, davantage intégrées et alignées dans la chaîne de production alimentaire.

L'accent mis par le secteur sur des produits agricoles à plus forte valeur ajoutée afin de répondre à l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs urbains s'est traduit par une attention renouvelée aux systèmes après récolte.

Le Comité a reçu un rapport intitulé «État d'avancement des activités de la FAO relatives aux pertes après récolte», qui indiquait qu'une grande partie des aliments produits dans le monde n'était jamais consommée, et qu'elle était soit perdue soit gaspillée. Forts de ce constat, la FAO et ses partenaires ont réaligné leurs stratégies de réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires. La nouvelle approche privilégie des améliorations systématiques de l'efficacité et de la viabilité des chaînes alimentaires.

Avant tout, le rapport a conduit le Comité à conseiller à la FAO d'intégrer dans ses nouveaux objectifs stratégiques les mesures de lutte contre les pertes après récolte et les gaspillages dans la chaîne alimentaire.

Questions
importantes



Les biotechnologies et les biocarburants: nouvelles sources importantes d'énergie et d'aliments?

Les biotechnologies et les biocarburants font partie des questions les plus importantes et les plus controversées en agriculture. En 1999, les États membres du Comité de l'agriculture ont axé leurs discussions sur les biotechnologies et ont recommandé à la FAO «de mettre au point une approche stratégique aux biotechnologies et d'accorder un rang de priorité élevé à un programme intersectoriel coordonné». Le Comité a également invité la FAO «à aider les Membres à constituer la capacité technique nécessaire pour s'occuper des biotechnologies».

Pour donner suite à ces recommandations, la FAO a créé un Groupe de travail interdépartemental sur la biotechnologie, qui a par la suite élaboré la première déclaration de synthèse de l'Organisation sur les biotechnologies et a organisé une enquête sur les activités en cours et prévues en matière de biotechnologie à la FAO. Ces activités ont constitué une base importante pour les futurs travaux dans ce domaine.

Les États membres du Comité ont commencé à s'intéresser à la question des biocarburants en 2009, invitant la Conférence à suivre de près le potentiel et les avantages des biocarburants. Depuis cette étape importante, la FAO a considérablement étendu ses travaux dans le domaine des énergies. Elle a ainsi mis en place le programme d'évaluation rapide – sécurité alimentaire et bioénergies, qui est actuellement testé au Malawi et aux Philippines. Elle a également lancé en 2012 le programme «Energy-Smart Food for People and Climate», une initiative multipartenaires en faveur de systèmes agroalimentaires utilisant judicieusement l'énergie.

Durabilité: la clé d'un développement rural et agricole réussi

Depuis le lancement du Programme Action 21 en faveur du développement durable à Rio de Janeiro en 1992, la FAO dirige, avec l'aide du Comité de l'agriculture, sa mise en œuvre dans le domaine de l'agriculture.

En 2005 le Comité a largement soutenu l'Initiative pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD). En 2010, le Comité a pleinement approuvé le projet de la FAO de soutenir le processus de Rio: vingt ans après, et d'y contribuer, ainsi que de conseiller les États Membres sur le processus préparatoire. Approfondie et étendue lors de la Conférence de Johannesburg en 2012, l'Initiative ADRD fait intervenir la société civile pour la mise au point de pratiques innovantes dans plusieurs domaines, notamment pour la question des femmes dans l'agriculture.

L'initiative a également pu inspirer et établir les bases de plusieurs autres approches innovantes dans le secteur agricole, notamment:

- l'Initiative Produire plus avec moins;
- l'Alliance pour une agriculture intelligente face au climat;
- Une économie plus verte grâce à l'agriculture;
- l'Évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles.

Tout en appuyant l'Initiative Produire plus avec moins en 2012, le Comité la recommandait aux États Membres de la FAO et les invitait à intégrer ses aspects pertinents dans leurs stratégies nationales de développement agricole.

La petite agriculture: fondement de la sécurité alimentaire

Un rapport du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, publié en 2013, décrivait la petite agriculture comme «le fondement de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays et un élément essentiel du paysage socioéconomique et écologique dans tous les pays».

Le rapport faisait suite à une décision du Comité en 2010 de recommander des politiques à l'appui de la petite agriculture et de reconnaître que «la petite agriculture durable (y compris l'élevage) peut proposer des solutions respectueuses de l'environnement, socialement équitables et économiquement viables».



Produire plus avec moins un nouveau modèle pour l'agriculture

En 2010 le Comité de l'agriculture a décidé «de faire sienne la stratégie de la FAO pour une intensification durable de la production agricole grâce à une approche écosystémique [...] et a demandé au Secrétariat de préciser le calendrier du programme, de fournir un plan de financement et d'établir des indicateurs du programme». Cette décision a conduit à la mise en œuvre d'une nouvelle initiative mondiale, «Produire plus avec moins», dans le cadre de laquelle a été publié un guide à l'intention des décideurs, qui a reçu un accueil favorable.



Cette publication a été saluée par le *New York Times* comme «un ouvrage qui rassemble toutes les techniques respectueuses de l'environnement dans un seul et même document» et par le *Wall Street Journal*, qui a qualifié l'initiative de «nouvelle approche qui allait réduire la contribution de l'agriculture au changement climatique».

La FAO a poursuivi la promotion de l'Initiative Produire plus avec moins en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La parité hommes-femmes dans l'agriculture: cruciale pour la sécurité alimentaire

Le fossé hommes-femmes a un coût élevé pour la société en termes de pertes de production agricole, de sécurité alimentaire et de croissance économique. Promouvoir l'égalité hommes-femmes n'est pas uniquement bénéfique aux femmes, mais aussi au développement de l'agriculture durable. Le rapport de la FAO sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011 estime que si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives et à l'emploi rural, elles pourraient augmenter de 20 à 30 pour cent les rendements de leurs exploitations. Des gains de production de cette ampleur pourraient réduire de 12, voire 17 pour cent le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, soit 100 à 150 millions de personnes.

La politique de parité hommes-femmes de la FAO, qui reconnaît fermement cette réalité, a reçu le soutien du Comité qui a notamment demandé des statistiques agricoles concernant les questions de parité et ventilées par sexe et l'intégration des questions de parité hommes-femmes.

Secteur agroalimentaire et agro-industries: investir dans la sécurité alimentaire

Parmi les principales évolutions dans l'agriculture mondiale depuis la crise des prix des denrées alimentaires de 2007 et 2008, on note le niveau croissant des investissements dans la production alimentaire et la croissance rapide du secteur agroalimentaire, tout particulièrement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

En 2007, le Comité de l'agriculture a recommandé à la FAO «de placer aux premiers rangs de ses priorités les interventions permettant de répondre aux défis posés par le développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries, en renforçant l'expertise et les capacités, en diffusant des informations et des analyses de qualité, en appuyant les programmes axés sur les agro-industries et la chaîne de valeur, et en renforçant la coopération entre secteur public et secteur privé».

Puis en 2010, les États membres du Comité se sont concentrés sur les objectifs stratégiques existants de la FAO et ont souligné «l'importance du travail sur les entreprises agroalimentaires et les agro-industries rurales, en particulier les petites et moyennes entreprises, notamment dans l'optique de créer des emplois ruraux». L'impact des travaux du Comité est apparu clairement lors de la définition des cinq nouveaux objectifs stratégiques de la FAO, en 2012.

Agriculture urbaine et périurbaine: des produits frais et des emplois pour les villes

L'agriculture, notamment l'horticulture, l'élevage, les pêcheries, la foresterie et la production laitière et fourragère, se développe de plus en plus dans les zones urbaines. En 1999, le Comité de l'agriculture a passé en revue et analysé pour la première fois le rôle de l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) et a recommandé à la FAO d'élaborer une approche intégrée afin d'aider les États Membres à aborder l'AUP d'un point de vue technique et politique.

Depuis, la FAO a lancé plusieurs initiatives dans ce domaine, notamment:

- le projet Développer des villes plus vertes, qui vise à promouvoir l'horticulture urbaine et périurbaine;
- des projets de jardins scolaires dans plusieurs pays;
- des programmes pour améliorer la qualité de l'eau utilisée pour l'horticulture urbaine;
- le programme Aliments pour les villes, qui depuis 2001 a soutenu et coordonné des activités axées sur la sécurité alimentaire en milieu urbain.

Gestion des ressources naturelles



Un Partenariat mondial sur les sols: soutien à un allié silencieux, mais indispensable

Les sols sont essentiels à une production alimentaire saine et contribuent ainsi à la sécurité alimentaire tant au niveau local que mondial. La croissance démographique et la hausse de la production exercent une forte pression sur des sols déjà dégradés, une situation qui, si rien n'est fait, entravera les efforts consentis pour accroître durablement la production vivrière afin de répondre aux attentes toujours plus grandes de la société. Il est en outre faux de croire que les sols fertiles et sains sont abondants.

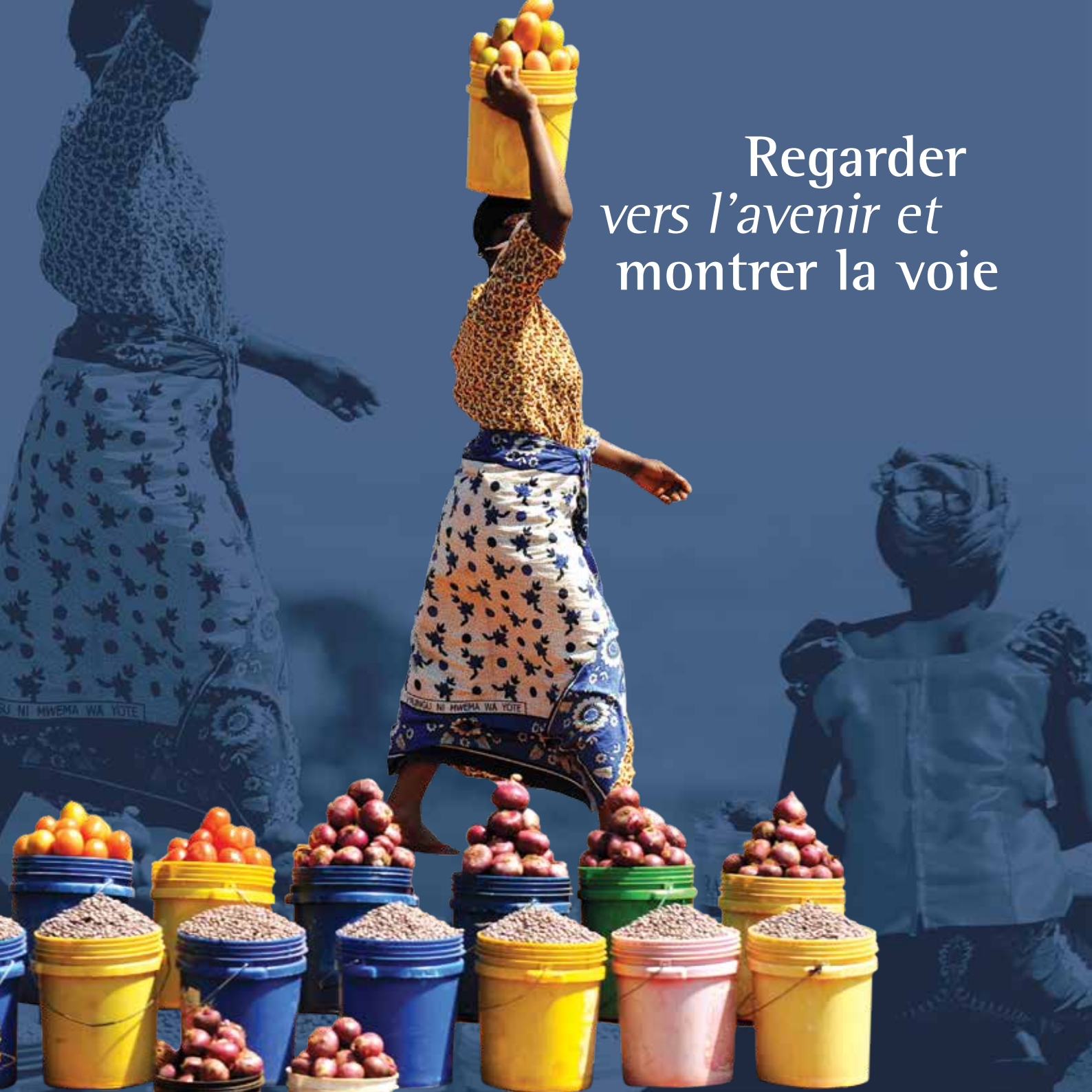
Conscient de ces préoccupations, le Comité de l'agriculture a avalisé la création du Partenariat mondial sur les sols en mai 2012. Son mandat a ensuite été adopté par le Conseil de la FAO en décembre 2012 dans l'objectif d'améliorer la gouvernance des sols et de promouvoir une gestion durable des sols. Ce partenariat est un instrument crucial à l'appui d'actions concertées et efficaces visant à freiner la dégradation générale des sols, qui consistent à promouvoir et encourager des investissements en faveur d'une gestion durable des sols, priorité pour la sécurité alimentaire et le développement durable.

En décembre 2013, à l'occasion de sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale des Nations Unies, reconnaissant l'importance des sols, et dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, a proclamé le 5 décembre Journée mondiale des sols et 2015 Année internationale des sols.

L'eau: une ressource vitale et un enjeu majeur

Le Comité de l'agriculture s'est pour la première fois intéressé aux problèmes relatifs à l'utilisation de l'eau en agriculture en 1999 et a mis en garde le Conseil de la FAO contre «les graves lacunes dans les données et l'information au niveau national». En réponse, la FAO est devenue un leader mondial de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données et des informations sur les ressources hydriques (en particulier des ressources transfrontalières), et sur l'utilisation de l'eau et les systèmes d'irrigation grâce à son Programme AQUASTAT, le système mondial d'information sur l'eau de l'Organisation. Les membres du Comité ont encouragé les pays à fournir les données de base indispensables à la FAO pour surveiller et analyser la disponibilité et l'utilisation des ressources hydriques à l'échelle mondiale, régionale, nationale et infranationale. L'Organisation élabore également des méthodologies et des directives et propose une assistance technique aux pays afin d'améliorer leurs capacités d'évaluation et de suivi.

Regarder
vers *l'avenir* et
montrer la voie



Dans le plan à moyen terme de la FAO pour 2014-2017, le Directeur général, José Graziano da Silva, a exposé sa vision des questions les plus pressantes en matière d'alimentation et d'agriculture :

«Les grandes tendances mondiales qui structureront le développement agricole à moyen terme comprennent: l'augmentation de la demande alimentaire, l'insécurité alimentaire persistante, la malnutrition – y compris les taux d'obésité en hausse –, la pauvreté rurale, des systèmes alimentaires et agricoles de plus en plus compliqués, des flux commerciaux et des réglementations agricoles plus dynamiques, le changement climatique et la nécessité d'améliorer la gouvernance afin de faire face à la complexité croissante du développement agricole».

«Au vu de ces tendances mondiales et compte tenu de l'étendue du mandat de l'Organisation, les États Membres de la FAO et les autres acteurs du développement vont devoir relever sept grands défis d'une acuité particulière sur ce terrain: accroître la production agricole tout en assurant une gestion durable de l'écosystème et en organisant l'adaptation au changement climatique; éliminer l'insécurité alimentaire, les carences en micronutriments et les aliments peu sûrs; améliorer la qualité et l'équilibre de la consommation alimentaire et de la nutrition; améliorer les moyens d'existence des populations rurales; veiller à la mise en place de systèmes alimentaires et agricoles plus ouverts; améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise; et renforcer les mécanismes de gouvernance».

Ces questions ont toujours été, sous une forme ou une autre, à l'ordre du jour du Comité de l'agriculture.

Le Comité a montré la voie en fournissant des conseils techniques stratégiques à la FAO, ce qui a permis à l'Organisation de réaliser des progrès considérables dans ces domaines.

Dans le cadre plus large des Nations Unies, la FAO et le Comité de l'agriculture sont fermement engagés à réaliser les objectifs du Défi Faim zéro lancé par le Secrétaire général de l'ONU, et à répondre à son appel pour que soit éliminée la faim, de notre vivant, en garantissant: 1) 100 pour cent d'accès à une alimentation adéquate tout au long de l'année; 2) zéro enfant de moins de deux ans souffrant d'un retard de croissance, et plus de malnutrition au cours de la grossesse et de la petite enfance; 3) la durabilité de tous les systèmes alimentaires; 4) 100 pour cent d'augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants, en particulier pour les femmes; et 5) zéro perte ou gaspillage de produits alimentaires, notamment grâce à des modes de consommation responsables.

Tourné vers l'avenir, et s'agissant du Cadre stratégique révisé, le Comité de l'agriculture continuera de guider la FAO tout au long de la période de mise en œuvre des objectifs stratégiques, et continuera de fournir des avis stratégiques sur les enjeux prioritaires, dans l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous.



Secrétariat du Comité de l'agriculture (COAG)

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome, Italie

Courrier électronique: FAO-COAG@fao.org

Site web: www.fao.org/coag/fr

© FAO, 2014

Crédits photos

Couverture/quatrième de couverture: ©FAO/I. Kodikara • Page 2: ©FAO/G. Napolitano • Page 4, 6 et 10: ©FAO/A. Vitale • Page 8: ©E. Kennedy •
Page 12: ©FAO • Page 14: ©FAO/S. Maina



NOS PRIORITÉS

Les Objectifs stratégiques de la FAO

Mettre un terme à la faim et à la pauvreté sont des objectifs à la fois ambitieux et complexes. Aujourd'hui, grâce aux changements majeurs que nous avons apportés à notre façon de travailler, la FAO est devenue une organisation plus saine, plus homogène et plus flexible, dont les activités sont orientées vers cinq objectifs stratégiques. La nouvelle FAO, ainsi renforcée, a toutes ses chances à présent de remporter la bataille contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

CONTRIBUER À ÉLIMINER LA FAIM, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION

Nous contribuons à libérer le monde de la faim en promouvant des politiques et des engagements politiques en faveur de la sécurité alimentaire et en veillant à ce que soient disponibles et accessibles des informations actualisées sur les problèmes relatifs à la faim et à la nutrition, et sur les solutions qui peuvent y être apportées.

RENDRE L'AGRICULTURE, LA FORESTERIE ET LA PÊCHE PLUS PRODUCTIVES ET PLUS DURABLES

Nous promouvons les politiques et les pratiques scientifiquement éprouvées qui favorisent une productivité élevée des secteurs agricoles (cultures, élevage, foresterie et pêches), tout en épargnant la base de ressources naturelles.

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ RURALE

Nous aidons les ruraux pauvres à accéder aux ressources et aux services dont ils ont besoin – notamment l'emploi rural et les dispositifs de protection sociale – pour éloigner le spectre de la pauvreté.

OEUVRER À DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET EFFICACES

Nous contribuons à mettre en place des systèmes alimentaires sûrs et efficaces qui soutiennent la petite agriculture et fassent reculer la pauvreté et la faim dans les zones rurales.

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MOYENS D'EXISTENCE FACE AUX CATASTROPHES

Nous aidons les pays à être mieux préparés en cas de catastrophe naturelle ou anthropique, en atténuant les risques et en améliorant la résilience de leurs systèmes alimentaires et agricoles.